

CLASSIC MID-AMATEURS DE VILLARCEAUX

17 & 18 SEPTEMBRE 2022

Règlement de l'épreuve

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Vendredi 2 Septembre à 17h00.

LISTE DES JOUEURS

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 7 septembre.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves Fédérales du Vade-mecum Sportif 2022 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Classic Mid-Amateurs inscrit au calendrier national amateurs 2022 de la Fédération Française de Golf (épreuve comptant pour le Ranking Mid-Amateurs National), ouvert aux joueuses et joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs et les joueuses devront avoir 25 ans ou plus à la veille de la compétition.

Les joueuses et joueurs devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs devront s'être acquittés du « droit de jeu fédéral annuel » de 35€.

Celui-ci devra avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription de la joueuse ou du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Pour les étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni à l'inscription.

LIMITE D'INDEX

La limite d'index est fixée à 15,4 pour les Messieurs et 18,4 pour les Dames.

LIMITE DU CHAMP DE JOUEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 120 (dont un minimum de 27 places pour les Dames et 12 Wild Cards maximum).

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **vendredi 2 septembre à 17h00**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de Villarceaux. Tél. : 01 34 67 73 83 - Mail : accueil@villarceaux.com, à l'aide du formulaire ci-joint accompagné du règlement des droits d'inscription.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de Villarceaux - Château du Couvent - 95710 CHAUSSY - Tél. : 01 34 67 73 83 - Mail : accueil@villarceaux.com au plus tard le **vendredi 2 septembre à 17h00**, accompagnés des droits d'inscriptions.

Le règlement doit se faire par chèque à l'ordre de : **A.S. Golf de Villarceaux**

- Joueurs extérieurs au Club : 80 €
- Membres ASV : 30 €

Pour les joueurs déclarant forfait après le vendredi 16 septembre à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.

FORMULE DE JEU

L'épreuve se jouera sur 36 trous / stroke-play / 18 trous par jour.

HORAIRES ET MARQUES DE DÉPART

Le premier départ du premier jour est fixé à **7h30** et celui du deuxième jour à **7h00**.

Les départs se feront toutes les **11 mn**.

- 1er jour : Bloc 2, bloc 1, bloc 3, bloc 4.

- 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Ces indications sont données en fonction du nombre de joueurs et des conditions météorologiques.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » à partir de 12h00 le vendredi 16 septembre. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » environ une heure après l'arrivée de la dernière partie, le samedi 17 septembre.

Repères/Marques de départ :

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

Journée officielle de reconnaissance gratuite est fixée le vendredi 16 septembre.

Lundi 12 septembre, mardi 13 Septembre, mercredi 14 Septembre et jeudi 15 Septembre, journées de reconnaissance à 50% du GF.

Les départs devront être réservés au secrétariat.

JEU LENT

La procédure du « Prêt Jouez ! » des règles locales fédérales permanentes s'applique.

CLASSEMENT ET DEPARTAGE

Le Classement du Classic Mid-Amateurs est un classement exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour les Dames comme pour les Messieurs, le départage se fera par un play-off en mort subite « trou par trou » à partir du trou n°1. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour les autres places, les joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores sur les 9, 6 et 3 derniers trous (départage informatique par RMS).

PRIX

- Pour la catégorie Dames : 2 Prix Brut
- Pour la catégorie Messieurs : 2 Prix Brut

REMISE DES PRIX

La remise des Prix aura lieu le dimanche 19 septembre 2021, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de Villarceaux et sera suivie du cocktail de l'Amitié.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé :

- De Caroline ICART, Présidente de la Commission Sportive
- De Claudine CHAMART, Arbitre de Ligue
- De Ophélie RIBEIRO, Responsable Accueil

TENUES VESTIMENTAIRES ET COMPORTEMENT

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs et les shorts sont interdits.

UTILISATION DE VOITURETTES ET CHARIOTS ÉLECTRIQUES

L'utilisation de voiturettes par les joueuses et les joueurs n'est pas autorisée sauf autorisation médicale reconnue par la FFG (joueurs handigolf).

L'utilisation de chariots électriques par les joueuses et les joueurs est autorisée.